



RPI du Trèfle

ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

**Enfant :**

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : .....

Date d'arrivée dans le RPI : .....

Si ramassage scolaire, point de montée dans le car : .....

**Information sur le transport scolaire :**

Le transport scolaire est subventionné par le Conseil Général d'école à école. Les trajets supplémentaires (*le ramassage assuré au plus près du domicile des parents et les sorties liées aux programmes scolaires*) constituent une charge qui est également répartie sur l'ensemble des élèves du regroupement, de la maternelle au CM2.

Aussi une contribution pour sorties scolaires est demandée à tous les parents. Pour information, pour l'année 2015/2016, le montant de cette contribution était de 53 € par enfant inscrit. Pour 2016/2017, la contribution sera fixée début 2017.

**Règlement :**

Vous recevrez de la Trésorerie de Fougères un avis de sommes à payer, courant Avril 2017.

Je soussigné(e) :

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Déclare avoir pris connaissance de cette information.

A ....., le .....

Signature :